



REDEVANCES ET TARIFS COMMUNAUX



ACCUEIL PERISCOLAIRE		2026	
FORFAIT MENSUEL (Matin - Midi - Soir)		Enfants domiciliés à Brax	Enfants Hors Commune
Tranche 1	QF mensuel : 0 à 350	12,89 €	22,31 €
Tranche 2	QF mensuel : 351 à AAV*	14,05 €	23,41 €
Tranche 3	QF mensuel : AAV* à 900	16,40 €	25,66 €
Tranche 4	QF mensuel : 901 à 1200	17,58 €	26,78 €
Tranche 5	QF mensuel : 1201 à 1500	21,09 €	30,13 €
Tranche 6	QF mensuel : 1501 et plus	22,25 €	31,24 €
AAV* : seuil Aide Aux Vacances - CAF 47			
Facturation du dépassement du temps légal		14,00 € la demi-heure supplémentaire	

Délibération n° 0300030, séance 2025-03 du CM de Brax du 25 juin-25



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Lot-et-Garonne